

*La citadelle de Saint-Jean d'Acre de nos jours.  
En mai 1291,  
après avoir soutenu un siège de quarante-trois jours,  
Acre, la dernière grande ville tenue par les Francs  
en Orient, dut se rendre aux Turcs.  
(Roger-Viollet)*



# Les Templiers de la mer

PAR FRANÇOIS FORESTIER

*Mai 1291 : Acre, la dernière ville d'Orient encore aux mains des Francs, vit ses ultimes heures. Une foule affolée de femmes, d'enfants et de vieillards, réfugiés dans la citadelle du Temple, embarque, à la hâte, dans les embarcations que les Templiers vont conduire vers le salut. Le commandeur d'Acre, le fier Raymond de la Tour dirige les opérations avec l'habileté coutumière qui a fait des Chevaliers du Temple, de véritables rois de la mer. Cette traversée tragique succède à bien des traversées glorieuses, placées sous le signe de la puissance militaire et de la foi chrétienne. L'Ordre a, en effet, assuré depuis longtemps son emprise sur la Méditerranée. Marseille est sa capitale : quittant cette vivante cité commerçante, ses lourdes et solides embarcations sillonnent la mer et conduisent les soldats et les pèlerins vers la Terre Sainte. François Forestier trace le tableau coloré de cette flotte hors du commun et fait surgir du passé les figures légendaires de ces navigateurs exceptionnels qui savaient être d'aussi bons armateurs qu'ils étaient de vaillants seigneurs de la guerre maritime.*

**A**vancez, avancez, plus vite ! Les Infidèles approchent ! Pierre de Sévry, maréchal du Temple, encourage de la voix et du geste le flot de vieillards, de femmes et d'enfants qui piétinent sur la plage et s'embarquent, avec une hâte maladroite et terrorisée, sur les embarcations de toutes espèces qui ont été rassemblées par les Templiers au pied de la tour de Saladin, solide bastion, dont les murs sont épais de vingt-huit pieds.

## Le Temple : le dernier refuge

En ce 17 mai 1291, Acre, la dernière grande ville tenue par les Francs

en Orient, vit ses dernières heures. A l'issue d'un siège de quarante-trois jours, le bombardement de quatre grandes pierrières et les sapes sont venus à bout des plus solides remparts. Par les brèches, les Turcs se sont précipités, enhardis par leur écrasante supériorité numérique. Quelques dizaines de chevaliers se sont sacrifiés pour retarder leur progression, au premier rang desquels le maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, mortellement blessé d'une flèche sous l'aisselle.

Plus de dix mille réfugiés s'entassent dans le Temple, qui apparaît comme le dernier refuge dans une ville livrée au massacre. Ces rescapés ont encore devant les yeux les

horreurs auxquelles ils viennent — mais pour combien de temps? — d'échapper. Le récit qui en sera fait plus tard est d'une sanglante éloquence: « Sachez que ce fut horrible à voir, car dames et bourgeoises et religieuses et autres menus gens allaient fuyant par les rues, leurs enfants en leurs bras, et étaient pleureuses et éperdues, et fuyaient à la marine pour se garantir de mort; et quand les Sarrasins les rencontraient, l'un prenait la mère et l'autre l'enfant, et les portaient de lieu en lieu, et les partaient l'un de l'autre... et quelquefois la femme était emmenée et l'enfant allaitant en était jeté par terre, que chevaux le foulaient et ainsi était mort; et de telles dames y avaient qui étaient grosses et étaient si étouffées en la presse qu'elles mouraient sur pied, et la créature qui était en leur corps aussi. » (1).

## Les marins du temple sont hommes d'expérience

Pour les malheureux qui ont pu échapper aux Sarrasins, les Templiers représentent le dernier espoir. Les frères ont rassemblé à la hâte toutes les embarcations disponibles, grandes ou petites, à voiles ou à rames. L'arsenal du Temple — l'Ordre en possédait deux en Orient, à Saint-Jean-d'Acre et à Tyr — a été vidé. Les marchands italiens ont dû, eux aussi, fournir leur contribution. Pour faire de la place aux réfugiés, les Templiers ont jeté par-dessus bord les ballots d'épices entassés sur les navires pisans, génois et vénitiens. Des Vénitiens, scandalisés de voir ainsi disparaître de fructueux bénéfiques, ont protesté et essayé de s'interposer mais un frère-chevalier, en mettant la main à la poignée de son épée,

(1) Gestes des Chyprois, *Recueil des Historiens des Croisades, Arméniens*, II, p. 810 (Imprimerie Nationale, 1906).

les a convaincus de la nécessité de collaborer.

Vaille que vaille, les civils se sont entassés sur les naves surchargées. Les esprits se sont peu à peu calmés à la vue des galères sur lesquelles flottent, orgueilleuses, les couleurs du Temple. Fiévreusement, le commandeur d'Acre, Raymond de la Tour, donne les ordres d'appareillage. Sur l'injonction du maréchal, remplaçant le grand maître tombé au combat, Raymond de la Tour a pris avec lui le minimum de Templiers pour escorter le convoi de réfugiés jusqu'à Chypre. La mort dans l'âme il voit s'éloigner la silhouette du Temple d'Acre. Comme il eût voulu partager le sort de ses frères qui, il le sait, combattront jusqu'au dernier, entraînant avec eux dans la mort des milliers de Sarrasins!

La sortie du port est délicate car un fort vent d'Est s'est levé, comme si les éléments se faisaient les complices des hordes venues du lointain Orient. Mais les marins du Temple sont hommes d'expérience et depuis toujours familiarisés avec les fantaisies de la Méditerranée. Une fois encore ils seront fidèles à la réputation de leur Ordre dont le nom seul, admiré par les uns, haï par les autres, est synonyme de puissance. La preuve en est faite une nouvelle fois lorsque des galères sarrasines, qui ont fait mine de barrer la route au convoi des Francs, font demi-tour à la vue de la croix pattée qui frappe les voiles des navires d'escorte. Les survivants du siège d'Acre pourront atteindre sans encombre l'asile chypriote.

Quelques heures plus tard, la nuit tombe. Les réfugiés, assommés par l'angoisse et la fatigue, dorment d'un sommeil lourd. Seuls, de temps en temps, des enfants, pressés contre leur mère, sont agités par des cauchemars et émettent des cris plaintifs d'animal blessé. A l'avant de la galère amirale, sur la rambade, Raymond de

la Tour fixe sans les voir les deux sillons d'écume tracés par l'éperon du navire. Le cœur lourd, il sent confusément qu'il n'abordera plus jamais aux quais de Saint-Jean-d'Acre, ni à aucun de ces ports qui, le long de la côte syrienne et palestinienne, ont été pendant deux siècles les têtes de pont de l'Occident en terre levantine. Bercés par la houle, des souvenirs remontent à la surface de sa mémoire, images d'un passé révolu mais qui ne veut pas mourir.

## La puissance templière

Combien en a-t-il fait de ces traversées aventureuses qui menaient les navires du Temple dans tous les ports de Méditerranée! Avec émotion il se revoit, jeune chevalier frais émoulu de sa Bourgogne natale et contemplant, tout ébahi, le spectacle haut en couleur des quais de Marseille. A Collioure, à Martigues, à Toulon, à Hyères, à Saint-Tropez, à Antibes, à Monaco, à Villefranche, à Beaulieu, des commanderies du Temple dominant de leurs hautaines murailles les quartiers commerçants des villes languedociennes et provençales, dont elles se font les protectrices en décourageant ainsi les razzias sarrasines. Mais c'est à Marseille que s'affirme de la façon la plus spectaculaire la puissance templière.

Dans le port les navires de transport de l'Ordre attendent pèlerins et marchandises. Ce sont des nefes, buze-nefs et salandres, aux dimensions imposantes. Elles mesurent une trentaine de mètres de longueur, huit mètres de largeur, portent deux mâts et six voiles. Le mât de poupe a trente mètres, le mât de proue vingt-neuf et l'antenne atteint elle aussi la trentaine de mètres. Ces bâtiments peuvent embarquer plus de trois cents personnes. Particulièrement précieuses pour les chevaliers qui ne veulent pas, pour accomplir

leur vœu de pèlerinage ou de croisade, se séparer de leur monture favorite, les nefes-huissières accueillent les chevaux. Dans le flanc de ces navires s'ouvre une porte à charnière, qui se rabat sur le quai et sert de plan incliné pour l'embarquement des bêtes. Pour accompagner et protéger les navires de transport, une flotte de guerre composée de galères, très proches, par leur allure, de leurs modèles antiques. Sur quarante mètres de long et six de large, les galères étirent leur long fuseau propulsé par les cinquante et une grandes rames sur lesquelles ahane la chiourme, l'équipage de rameurs composé de prisonniers de guerre sarrasins. Les galiotes, dérivées des galères, naviguent à la rame et à la voile et portent une centaine d'hommes. Des navires plus légers servent aux coups de main, à la reconnaissance et à la transmission des ordres; ce sont les saeties, sorte d'avisos rapides, les columbels, les chamels (de l'arabe *djamel*, chameau) qui jouent le rôle d'escorteurs; des barbotes, à faible tirant d'eau, munis de pavois renforcés de plaques de fer, sont utilisés pour le siège des fortifications littorales et la défense des rades (2). Les bases maritimes des Templiers ont la réputation d'offrir un refuge sûr contre les pillards des mers et les frères tiennent à honneur de faire respecter leur pavillon par quiconque. En hommes d'expérience, ils se sont donné les moyens d'une telle politique.

## Des armateurs offrant tous les avantages

Seigneurs de la guerre maritime, les Templiers se sont découvert aussi, très vite, une vocation d'armateurs.

(2) Voir Georges Bordonove, *La vie quotidienne des Templiers au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1975 (Hachette).

Hommes d'affaires avisés, ils se sont fait une spécialité des voyages organisés, « tous frais compris », vers la Terre Sainte. Protecteurs des pèlerins sur les routes de Palestine, de par la raison d'être qu'ils s'étaient donnée à la naissance de leur ordre, ils en sont venus rapidement à armer des navires pour transporter ces mêmes pèlerins, pris ainsi en charge tout au long de leur route, si l'on tient compte de l'abri offert par les commanderies sur les chemins d'Occident. Embarquer à bord d'un navire battant pavillon du Temple, c'était prendre une assurance sur la réussite du voyage. Un équipage de qualité — les Templiers étaient exigeants sur la qualification professionnelle de leurs employés, aussi bien marins que tailleurs de pierres —, un navire bien conçu et bien entretenu, une escorte propre à décourager les pirates barbaresques les plus audacieux : quelle compagnie privée aurait pu offrir la réunion de tels avantages ? De plus, ce qui ne gâtait rien, les navires du Temple pratiquaient des tarifs notablement inférieurs à ceux des Catalans, Provençaux ou Italiens. Tout ceci était de nature à provoquer l'irritation des compagnies marchandes, qui estimaient se heurter à une concurrence déloyale, d'autant plus que les Templiers, pour compléter leur chargement à l'aller comme au retour, transportaient aussi des marchandises. Dans les années 1230, les armateurs de Marseille protestèrent avec véhémence et s'opposèrent à ce que les navires du Temple venant d'Espagne pussent relâcher à Marseille pour prendre passagers et marchandises à destination de la Syrie. Les Templiers abandonnèrent donc pour un temps l'escale de Marseille. Mais des protestations montèrent de toutes parts, y compris de la curie romaine, dont l'intervention avait été sollicitée par les dignitaires du Temple

à qui — à l'époque — elle ne pouvait encore rien refuser. Un accord, en date du 3 Octobre 1234, fut signé entre la municipalité marseillaise et les ordres du Temple et de l'Hôpital, solidaires, pour une fois, dans la défense de leurs intérêts. Il stipulait que deux fois par an, en avril et en août, partiraient de Marseille un navire du Temple et un navire de l'Hôpital, qui pourraient charger des marchandises sans limitation de tonnage mais qui, par contre, ne pourraient embarquer plus de quinze cents passagers. En contrepartie de ces avantages, les deux ordres s'engageaient à ne pas faire relâcher leurs navires venant d'Espagne entre Collioure et Monaco, sauf dans le port de Marseille.

### Rien n'est trop bon pour appâter le client

Un maximum de quinze cents passagers, donc. Ce chiffre laisse supposer l'entassement des hommes, des chevaux et des marchandises sur des navires chargés à ras bord, avec les conséquences tragi-comiques inhérentes à une telle situation. Avec un attendrissement amusé, Raymond de la Tour revoit les épisodes de son premier voyage en mer. La petite troupe qu'il formait avec d'autres jeunes frères, comme lui récemment reçus dans la milice du Temple et brûlant d'en découdre, avait été courtoisement accueillie par le frère Pons de Melgueil, représentant les intérêts du Temple dans le port phocéén.

La visite du port, pour le jeune Bourguignon qui découvre la mer, est source d'émerveillements renouvelés. Quelle animation ! Quelles couleurs ! Marins, bateleurs, filles publiques — le jeune Templier est censé ne pas les remarquer — s'interpellent dans toutes les langues qui, d'un bout à l'autre de la Méditerranée, se côtoient dans les ports et dont le mélange constitue un

sabir étonnant mais pratique. Des bonimenteurs repèrent les groupes de pèlerins qui errent sur les quais à la recherche d'un embarquement peu coûteux. Maculés de la poussière des routes provençales, la barbe hirsute, vêtus d'une longue robe grise et de la coule monacale, le bourdon à la main et la panetière à l'épaule, les pèlerins, ahuris, se voient conter les mirifiques avantages d'une traversée sur telle nave dont les rabateurs, très en verve, les invitent à venir goûter les mets succulents que leur réserve, pendant la traversée, le *cargator* (ancêtre de notre *gargotier*) : confitures d'Alexandrie, vin de Crète, rien n'est trop bon pour appâter le client (3). D'un geste autoritaire, les Templiers écartent les fâcheux pour dégager ceux des pèlerins qui ont pris la précaution de réserver leur place sur les navires du Temple. Le commandeur Pons de Melgueil apprend à son jeune frère Raymond comment distinguer, dans la foule, ces privilégiés : ils portent, au revers de leur vêtement, une discrète croix pattée qui est pour eux le plus sûr des talismans. Alors qu'une algarade éclate entre bonimenteurs rivaux qui se disputent un client, les Templiers font embarquer en bon ordre leurs protégés, après vérification de leur titre de voyage (un billet numéroté, qui est enregistré par l'écrivain du bord). Selon leurs moyens, les passagers s'installent soit dans les châteaux d'arrière et d'avant de la nave, où ils seront à peu près à l'abri des intempéries mais sans pouvoir disposer, toutefois, de chambres individuelles ; soit — c'est la deuxième catégorie, celle des pèlerins encore suffisamment argentés pour se payer un confort relatif — sur le pont supérieur, où ils risquent d'être assez sou-

(3) Voir Jean Merrien, *La vie quotidienne des marins au Moyen Âge*, Paris, 1969 (Hachette).

vent dérangés pour les besoins de la manœuvre ; soit — ceci pour les plus démunis — dans l'entrepont, voire dans l'écurie, où le séjour est évidemment pestilentiel. Il en coûte — l'eau et « le feu », c'est-à-dire la nourriture, compris — de la première à la quatrième catégorie, 60, 40, 35 ou 25 sous.

### Les chevaux sont suspendus par des sangles

Aussitôt à bord, les pèlerins s'installent, disposant les hardes qui leur serviront de literie dans l'étroit emplacement réservé à chacun, étant donné qu'il faut faire tenir le plus grand nombre de passagers et que ceux-ci devront en conséquence se résoudre à dormir tête-bêche avec leur voisin le plus proche, en un entassement nauséux. Pendant ce temps on embarque les chevaux dans les « nefes huissières ». L'huis — grande porte qui s'ouvre à l'arrière du bateau, juste au-dessus de la flottaison — est abaissé au ras du quai et les montures, indispensables aux chevaliers pour combattre selon leur rang, sont installées dans la cale ou l'entrepont. Les chevaux ne peuvent rester debout, car la nave roule et tangue au moindre coup de vent. Aussi sont-ils suspendus par des sangles passées sous le poitrail, les pieds touchant le plancher mais n'ayant plus à assurer l'équilibre. Ainsi entravés, les chevaux vont devoir supporter une fatigante immobilisation aggravée par le flottement des sangles qui, malgré des bouchons de paille, provoquera des plaies purulentes. Certains étalons n'y survivront pas et il faudra se débarrasser rapidement d'une charogne vite insupportable sous le soleil méditerranéen. Stoiquement, les pèlerins les moins argentés se disposent vaillamment que vaillent entre les chevaux, sur une paille souillée par le crottin. Bêtes et hommes, mêlés dans la

même moiteur, ne peuvent que prendre leur mal en patience en attendant le littoral libérateur.

### « Faites voile, de par Dieu ! »

Le départ a donné lieu, pourtant, à un grand enthousiasme. Pendant que badauds, parents, amis agglomérés sur le quai faisaient de grands signes d'adieu, les Templiers, ignorant ostensiblement ce tumulte, surveillaient les matelots commençant à lever l'ancre, tandis que d'autres disposaient des avirons auxiliaires ou hissaient une partie de la voilure. Le commandeur, Renaud de Cressac, s'est tourné vers les chefs d'équipe et a demandé d'une voix forte :

— Est faite votre besogne ?

Le plus âgé des matelots a porté la main à son bonnet et a répondu, selon l'usage :

— Sire, que viennent devant les clercs et les prêtres.

Trois chapelains du Temple — les Templiers attachent grand prix au privilège qui leur permet d'avoir des prêtres attachés à leur ordre et ne devant de comptes qu'à lui — se sont avancés.

— Chantez, de par Dieu !

Au commandement, ils ont entonné le *Veni Creator Spiritus*.

Alors, une fois de plus dans l'histoire du Temple, l'ordre d'appareillage a résonné :

— Faites voile, de par Dieu !

Pendant que montait la clameur, la nave du Temple, toutes voiles dehors, sortait du port. Immobiles et bras croisés, les yeux fixés sur des images qu'ils étaient seuls à voir, les Templiers adressaient un muet adieu à la terre d'Europe que beaucoup d'entre eux ne reverraient plus jamais, le destin leur ayant fixé rendez-vous quelque part entre le désert et la côte de Palestine.

## Le dur métier de combattant des mers

Pendant la traversée, le jeune Templier Raymond de la Tour a beaucoup appris. Pendant que les pèlerins jouaient aux dés, lisaient le *Maistre des histoires* de Vincent de Beauvais, regardaient évoluer des bandes de dauphins ou échangeaient des gaudrioles, Raymond s'est fait expliquer par ses frères plus âgés les lois du combat naval. Parmi les perspectives qui s'offraient à lui, au sein de la milice du Temple, il était en effet très tenté par un commandement régulier à la mer, pour escorter les convois. Même aux heures des repas, quand, deux fois par jour, le son des trompettes provoquait la bousculade vers les tables chargées de poissons séchés, de cornichons à la saumure et de pâtés de fromage, Raymond ne se lassait pas d'entendre les récits de ses frères. L'un d'eux, usé par les veilles, les combats et une fièvre maligne née d'une eau gâtée bue dans une oasis, savait n'avoir plus devant lui que quelques semaines de vie. Touché par l'enthousiasme et la soif de connaissances de son jeune compagnon, il s'ingénia à lui transmettre, le temps d'une traversée, l'essentiel de son expérience. Même après les trois *Ave Maria* de la prière du soir, dite en commun par tous les passagers, Raymond restait aux côtés de son vieil ami, dont l'insomnie chronique lui semblait comme un don du ciel, envoyé pour parfaire son éducation. Pendant que les matelots de quart se renvoyaient en sourdine un chant alterné, pour se tenir éveillés, Raymond, adossé au bastingage, apprenait, le front sous les étoiles, le dur métier de combattant des mers. De temps en temps, des ombres apparaissaient sur le pont. Pressés par des besoins naturels, des pèlerins, marchant au passage sur leurs voisins qui

maugréaient, essayaient de gagner le plus vite possible la poulaine, tout à l'avant du navire. Certains, pour utiliser un chemin plus rapide, n'hésitaient pas à marcher sur la lisse en se tenant aux cordages. Une nuit où la mer avait forcé, un homme, sans doute mal réveillé, avait lâché, sur un coup de roulis, le cordage et était tombé à la mer. Raymond s'était précipité mais, impuissant, avait vu disparaître sous les flots la tête du malheureux. Raymond avait été frappé par cet accident et le vieux Templier avait dû lui rappeler, d'une voix lasse, qu'on devait compter pour chaque voyage dix pour cent de pertes, par accidents ou maladies, et que le sort avait choisi cette nuit-là une victime de plus.

Raymond avait pu vérifier deux jours plus tard les propos de son frère en religion. Une tempête avait emporté la nave du Temple dans une sarabande effrénée. Des lames énormes balayaient le pont, heurtant les bordages avec fracas; le vent avait déchiqueté la grand-voile; l'antenne avait été amenée pour y gréer la grosse voile carrée de tempête, dite *perroquet*, mais à peine hissé le perroquet s'était déployé sous la rafale, arrachant aux matelots son amure avant qu'ils n'aient pu la border. La toile envolée et battante capelait la hune, l'antenne était bandée comme un arc et le mât, avec des craquements inquiétants, menaçait de rompre. Des matelots grimpaient aux enfléchures pour chercher à maîtriser l'antenne, d'autres couraient sur le pont pour essayer d'attraper l'amure qui fouettait au vent. Un début de panique avait gagné les passagers qui étaient ballottés en tous sens et, ne pouvant rester ni couchés ni debout, se cramponnaient à tout ce qui était à portée de main, pendant que les paquets de mer balayaient les literies et transformaient en bouillie infâme les réserves de biscuit. Impa-

vides, les Templiers s'étaient groupés sur le pont et, face aux éléments, avaient entonné un vieux chant de guerre qu'ils avaient coutume de lancer sur le champ de bataille avant de charger les escadrons des Infidèles. Médusés — ils se seraient plutôt attendu, en la circonstance, à quelque cantique — les plus anxieux des passagers avaient inexplicablement retrouvé confiance en écoutant les voix graves de ces hommes qui, jeunes ou vieux, avaient la mort pour habituelle compagne. La tempête apaisée, on avait fait le bilan des pertes : quinze hommes avaient été emportés par les lames.

## De glorieux jours se lèveront à nouveau pour le Temple

Pendant que Raymond de la Tour faisait défiler ces souvenirs dans sa mémoire les heures ont passé. Les côtes de Chypre approchent. Le soleil surgit au-dessus de la ligne d'horizon et un Templier hisse le pavillon de l'Ordre pour le saluer. Raymond sent la confiance revenir en son cœur. Bien sûr, Acre est perdue. Mais les navires du Temple vont reprendre le combat. Une nouvelle croisade va certainement partir d'Occident et les Templiers seront à la pointe des troupes de débarquement, dont les vagues viendront investir les plages de Palestine. De glorieux jours se lèveront à nouveau pour le Temple, comme celui où Raymond, avec le frère Hugues Baucian, avait fait enregistrer par le notaire Amalric le nolisement à Jean de Morée, procureur du comte de Dreux, du navire du Temple *La Bénite*, pour le passage du roi Louis IX à Chypre. Les Templiers ont eu en effet l'honneur, en 1248, de se voir confier par le roi de France l'affrètement des navires prévus pour la croisade. Pour 2 600 li-

vres tournois par bateau, ils ont ainsi fourni une flotte de première qualité (4). Il va se trouver certainement en Europe un autre souverain pour avoir le même geste de grandeur. Et pourquoi pas Philippe IV de France, dit le Bel? Raymond de la Tour va en tout cas suggérer au maître du Temple, Jacques de Molay, un projet qui lui trotte dans la tête depuis longtemps : organiser, contre les Infidèles, la guerre de course; lancer, contre les pirates barbaresques, des corsaires battant pavillon du Temple; le butin sera partagé entre les caisses de l'Ordre et celles du saint-Siège, ce qui devrait inciter le pape à envisager avec indulgence un tel projet... (5).

Le frère Raymond sent une nouvelle vigueur gagner ses membres, effaçant l'âge et la fatigue. Il va bientôt pouvoir lancer à nouveau sa galère contre les vaisseaux ennemis, comme il l'a fait tant de fois pendant sa carrière. L'avant de son bateau plaqué contre le flanc de l'adversaire, des grapins iront crocher dans les bancs de nage sur lesquels peinent des esclaves chrétiens. Ceux-ci feront leur possible pour aider les Templiers, tout au moins ceux qui auront été épargnés par le mélange de poix, résine, huile et soufre destiné à brûler l'Infidèle... Les autres se tordant dans d'insupportables douleurs, la charité commandera de mettre fin d'un coup de dague à leur martyre une fois le combat fini. Mais, en attendant, il faudra venir à bout des Barbaresques. Dès le début de l'abordage, Raymond se sera réservé leur chef. L'affaire sera chaude, car ces mécréants savent se battre. Mais, après avoir reçu peut-être quelque mauvaise blessure,

(4) Voir Jules Piquet, *Les Templiers*, Paris, 1939 (Hachette).

(5) Un projet de ce type sera en effet proposé par Jacques de Molay, en 1306, au pape Clément V, mais celui-ci ne donnera pas suite.

Raymond plongera sa lame dans le ventre de son adversaire et celui-ci, essayant inutilement de comprimer le flot de sang jaillissant de ses entrailles déchirées, basculera par-dessus bord.

Oui, il y aura encore de beaux jours pour les Templiers de la mer !

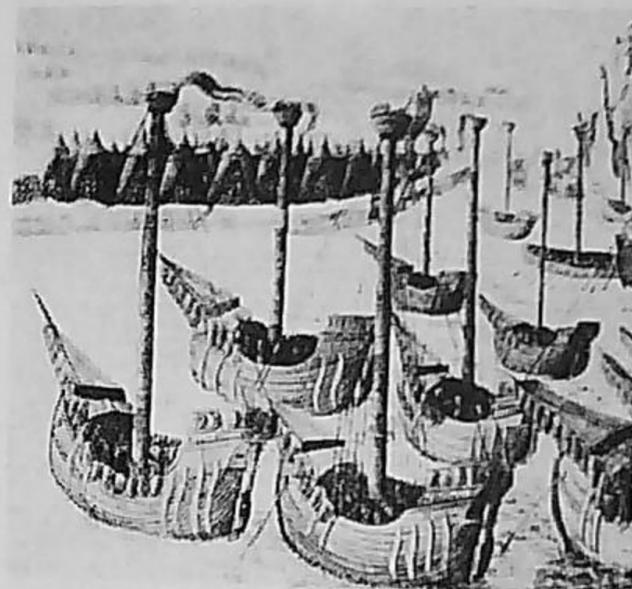
Si Notre-Dame le veut...

François FORESTIER ■

*Le Grand Maître des Templiers revêtu du manteau blanc avec croix rouge. L'Ordre du Temple joua un rôle considérable dans toutes les Croisades et se distingua constamment dans les victoires comme dans les défaites.*  
(Roger-Viollet)



*Un Templier en habit de guerre et à cheval. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les Templiers étaient plus de 15 000. Les chevaliers ne recevaient l'ordination définitive qu'après avoir servi pendant neuf ans. Leur courage et leur habileté à combattre étaient légendaires et suscitaient un grand effroi chez les Sarrasins.* (Roger-Viollet)



*Les Templiers utilisèrent toutes les embarcations disponibles pour évacuer les réfugiés d'Acre qui s'étaient abrités dans la citadelle du Temple.*  
(Roger-Viollet)

*Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la richesse des Templiers était immense. Ils étaient propriétaires de plus de 9 000 châteaux et manoirs. Chaque château fort construit par eux comportait un donjon central avec des tourelles aux quatre coins. De tous les châteaux de Palestine, le plus célèbre était le Krak des Chevaliers dont il reste aujourd'hui des vestiges imposants.* (Bibl. Nat.)

